

## Recherches sociographiques



Yves LAMONTAGNE, *L'ampleur des maladies mentales au Québec*

Alfred Dumais

Volume 28, numéro 1, 1987

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056283ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056283ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Dumais, A. (1987). Compte rendu de [Yves LAMONTAGNE, *L'ampleur des maladies mentales au Québec*]. *Recherches sociographiques*, 28(1), 186–187. <https://doi.org/10.7202/056283ar>

Outre les éléments du contexte historique et socio-politique, l'auteur nous présente le système de soins psychiatriques et les lois qui régissent l'admission en psychiatrie. L'admission involontaire largement utilisée (64%-70%) devient le thème central de l'étude, le symbole de l'oppression auquel toutes les autres variables (sexe, ethnie, langue, statut matrimonial et occupation) seront confrontées. L'analyse statistique et l'analyse sémantique tentent de décrire et d'expliquer ce recours.

De ses analyses, l'auteur dégage plusieurs constats : un groupe minoritaire est plus à risque d'internement ; la participation à l'ordre économique a un effet protecteur ; le seuil de tolérance varie selon l'ethnie en fonction de ses traditions et de son niveau de pouvoir politique et économique ; la menace de danger, plus que le danger, est le critère déclencheur du processus d'internement, bien que selon les ethnies, elle ne soit pas associée aux mêmes niveaux de déviance ; la protection publique prime sur le bien-être individuel ; l'internement psychiatrique relève d'un jugement de la collectivité qui ne laisse pas de place à la participation de la personne concernée et à l'expression de ses besoins ; l'institution psychiatrique est perçue comme un lieu de contrôle.

Le lecteur peut être en accord ou pas avec le lien établi en conclusion entre l'internement psychiatrique, le contrôle de la déviance sociale et l'oppression des Acadiens. Mais il ne peut nier les liens entre origine ethnique, minorité et internement psychiatrique au Nouveau-Brunswick et fort probablement ailleurs.

Marie PLANTE

*Direction de la prévention et des services communautaires,  
Ministère de la santé et des services sociaux.*

Yves LAMONTAGNE, *L'ampleur des maladies mentales au Québec*, Québec, Québec Science, 1985, 100p.

Le titre ne dit pas tout à fait ce que contient l'ouvrage. On s'attendait à y trouver des tableaux descriptifs mesurant l'étendue des cas pathologiques, psychoses et états dépressifs entre autres, ou même une étude épidémiologique décrivant la trajectoire des troubles mentaux à travers les diverses couches de la société québécoise. Qu'est-ce qu'on y découvre ? La compilation de quelques données, bien sûr, mais surtout la présentation d'un bilan qui tend à démontrer la sous-estimation des maladies mentales au Québec ces dernières années, et dans leur ampleur et dans leurs conséquences sociales.

D'ailleurs, les données recueillies ici ne sont pas de première main. Deux sociologues, Anne Hébert et Johanne Levac, s'étaient vu confier la tâche de faire le relevé des statistiques existantes sur les maladies mentales au Québec, statistiques qui se trouvaient éparpillées dans des sources de toute sorte. Elles ont dû consulter Statistique Canada, la Régie de l'assurance-maladie du Québec, l'Office des personnes handicapées du Québec et d'autres études courantes du Ministère de la santé et des services sociaux, mais trop souvent inconnues du grand public. L'auteur, psychiatre et président de la Fondation pour la recherche des maladies mentales, présente les résultats de leur recherche.

Que les données sur les maladies mentales soient fragmentaires et imprécises, cela n'étonnera personne. Les organismes gouvernementaux n'ont pas pris l'habitude de colliger leurs informations du point de vue de la maladie mentale. Et, pire encore, dans plusieurs documents officiels canadiens, les données n'existent que pour le Canada dans son ensemble et non pour le Québec en particulier. C'est une lacune du système d'information que déplore, avec raison, l'auteur. Mais ce qui est surtout étonnant, ce sont les types d'indices qui ont été retenus, dans cet ouvrage, pour mesurer l'ampleur de la maladie mentale. On a, par exemple, l'utilisation des services médicaux et hospitaliers, le suicide, l'alcoolisme, le chômage, l'invalidité et les coûts économiques. Ce ne sont sûrement pas des indicateurs de même poids. Et d'ailleurs, s'agit-il vraiment d'indicateurs? Ne seraient-ce pas plutôt des signes, des traces que laisse la maladie mentale sur son passage? Autrement, il faudrait dire d'un suicidé, d'un alcoolique ou d'un handicapé intellectuel qu'il est un malade mental!

Néanmoins, la situation de la santé mentale au Québec est alarmante et, sur ce point, il est plus facile de suivre l'auteur. Le nombre d'admissions pour troubles mentaux ne cesse d'augmenter dans les hôpitaux, et cela principalement chez les jeunes de moins de trente ans (p. 33). De même, est à la hausse l'invalidité psychiatrique déclarée à la Régie des rentes du Québec (p. 76). Par ailleurs, environ mille Québécois se suicident chaque année (p. 38). La maladie mentale aurait été, en 1980-1981, la maladie la plus coûteuse (p. 94). C'est plus d'un milliard de dollars qu'il faut consacrer chaque année en coûts directs et indirects aux troubles mentaux (p. 93). Voilà pour le tableau d'ensemble.

Mais, on le voit, c'est faire appel à une définition bien large de la maladie mentale, si tant est qu'on soit parvenu à la définir. Les nosographies de la folie, comme les appelle Michel Foucault, ont, depuis des siècles, un statut très précaire. Elles changent avec les époques et les sociétés. Au Québec, ces derniers temps, une nouvelle sensibilité sociale est peut-être en train de se manifester. Il est clair, en tout cas, dans cet ouvrage, que l'attention se porte davantage sur le malaise de la société que sur la maladie de la nature. C'est le fardeau que la maladie mentale impose à la collectivité qui devient insupportable, socialement intolérable. L'auteur le dit souvent : elle entraîne une perte de productivité, l'absentéisme au travail, l'incapacité, et même l'invalidité (p. 82).

L'image du fou du village est à jamais disparue. Les anciens, en leur temps, avaient appris à vivre avec lui. Il était intégré à la vie publique. Mais, aujourd'hui, les malades mentaux, plus nombreux sans doute, sont aussi à la recherche d'un espace vital. Les années d'internement ou d'asile n'ont pas suffi à camoufler, sinon à conjurer cette réalité menaçante que constitue la folie. Son visage, ses multiples visages ne cessent de nous hanter. Et c'est de ce phénomène qu'on essaie maintenant de mesurer l'ampleur. Une tâche qui n'est pas facile.

Alfred DUMAIS

*Département de sociologie,  
Université Laval.*